



# Les atouts et faiblesses selon les acteurs

Synthèse de la réunion du 10 juillet 2014

i r g e s  
f s r g e s  
f a r g e s  
f b r g e s  
f e r g e s  
f l r g e s  
f l r g e s  
e g e s  
développement  
LOCAL

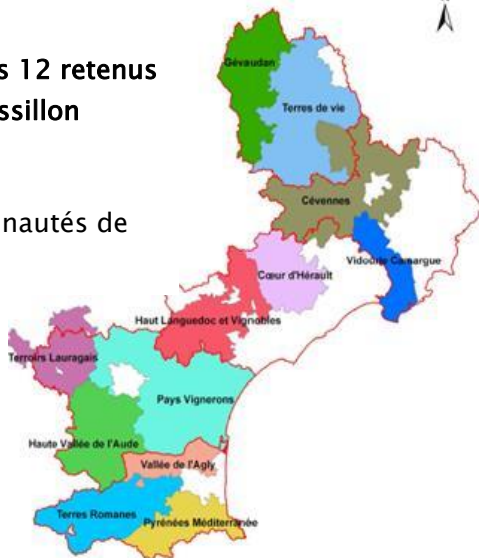


## Le territoire

### Données de cadrage

Un nouveau GAL, parmi les 12 retenus en région Languedoc-Roussillon

- porté par un Pays
- composé de 3 communautés de communes

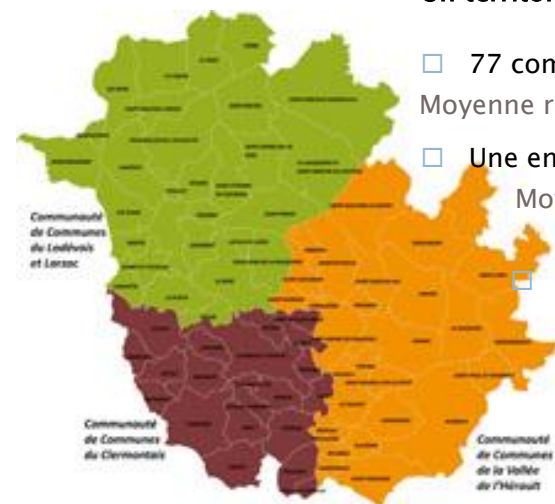


Un territoire dans la moyenne régionale

77 communes, 70.000 habitants  
Moyenne régionale : 100 communes, 71.200 hbt

Une enveloppe FEADER de 1,409 millions d'€  
Moyenne régionale 1,480 millions d'€

Dotation FEADER de 20,13 €/hbt  
Moyenne régionale de 21,51 €/hbt



### Les atouts et faiblesses selon les acteurs locaux

2

L'identité Pays a précédé l'identité LEADER, ce qui a permis une bonne connaissance des besoins et une prise de conscience de l'importance et de l'intérêt de travailler sur un territoire « élargi » pour pouvoir traiter des enjeux de développement...sauf pour la filière éco-construction. Pour cette filière, il serait plus pertinent de travailler à une échelle plus grande en se rapprochant notamment des dynamiques engagées dans le sud du massif central via le PNR du haut Languedoc.

La taille du territoire permet une richesse et une diversité de paysages tout en ayant l'autoroute comme axe de liaison. Une population de moins de 90 000 habitants permet d'aborder bon nombre d'enjeux territoriaux.

Le travail sur les enjeux aurait pu être renforcé par une meilleure cohérence entre les différents « micro-territoires ».

La taille du territoire permet une bonne mobilisation, une inter-connaissance des partenaires, et un réel apprentissage du travail en commun.

Cependant, la mobilisation et l'implication des relais sont jugés très insuffisantes. Les membres du comité de programmation regrettent un déficit de concertation avec le conseil de développement et le manque de relais au sein des communautés de communes. Les marges de progression concernent une meilleure visibilité et appropriation du programme LEADER au sein des communautés de communes que ce soit au niveau technique (avec par exemple l'implication dans des comités techniques) ou politique (appropriation du programme par les élus locaux)

ou en termes de communication (garantir une plus grande homogénéité pour une meilleure cohérence de la stratégie territoriale à l'échelle du GAL)

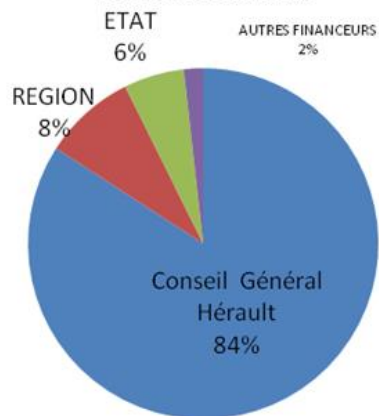
*Le territoire est jugé pertinent pour porter le GAL Convivencia (richesses patrimoniales, interconnaissance, reconnaissance...)*

## Données de cadrage

### Un niveau de réalisation satisfaisant

- Taux programmation de 92%  
Moyenne régionale de 88,4%
- 74 dossiers programmés, 64 projets  
Moyenne régionale : 63 projets
- Le conseil général, premier des cofinanceurs
- Pour 1 € FEADER, environ 2,87 € investis sur le territoire

Part et origine des co-financements  
GAL Convivencia



Un territoire qui a répondu aux objectifs quantitatifs et se situe dans la moyenne régionale

## Les atouts et faiblesses selon les acteurs locaux

Le soutien important tant financier que technique apporté par le CG 34 est largement reconnu et salué. Cet apport majeur du Conseil Général a certainement contribué à simplifier l'accès aux co-financements et aux procédures pour les porteurs de projet.

Néanmoins dans le cadre des réformes en cours, ce type de situation (un co-financeur quasi-exclusif sur l'ensemble du programme) paraît « risqué », et un équilibre dans l'implication financière et technique des co-financeurs est à rechercher, notamment auprès de la Région et de l'Etat.

Le soutien du CG 34 est lié à sa volonté de mettre en place une politique territoriale. C'est un plus pour la réussite et la cohérence du programme d'un GAL.

A contrario le peu de coordination avec les autres échelons territoriaux est un manque pour une stratégie territoriale, voire un risque par la concentration et la dépendance financière vis-à-vis d'un seul partenaire.

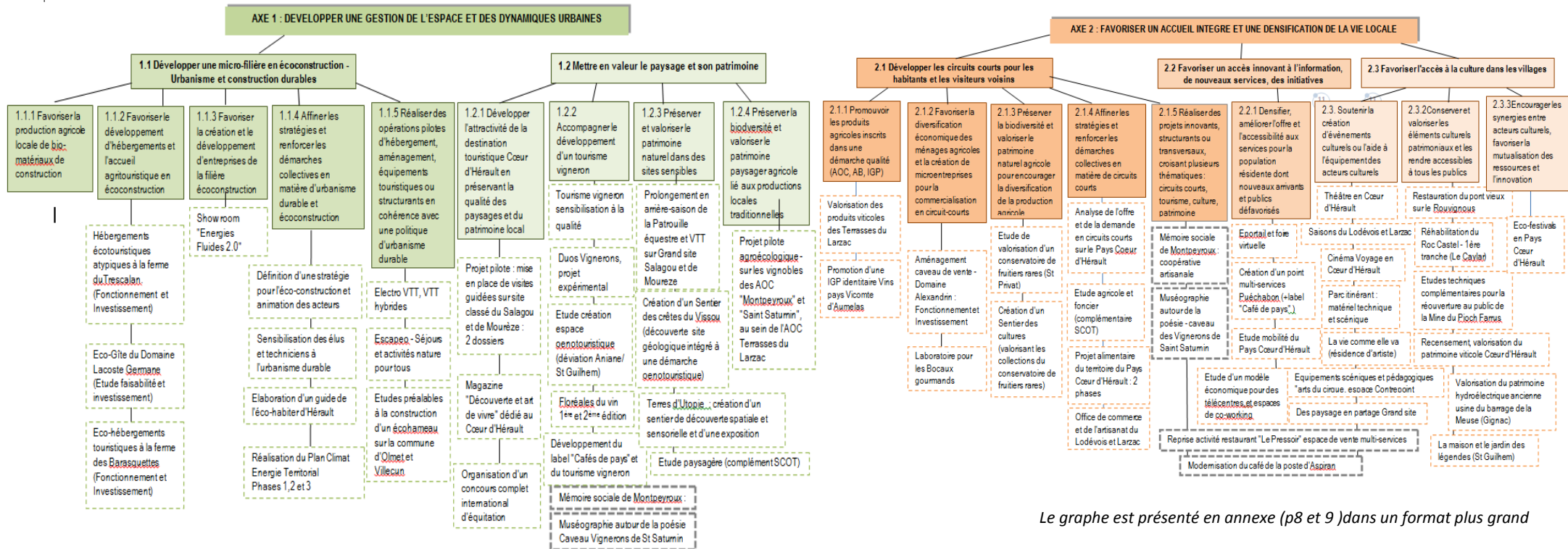
A l'issue du programme, l'enveloppe est effectivement consommée. Elle a permis de recevoir en permanence de nouvelles sollicitations même si la complexité de la réglementation a pu freiner certains projets.

Cependant, on peut constater des adaptations de la maquette au fil du programme, qui au bout du compte montrent que certaines questions, certains objectifs n'ont pas été réellement traités. On peut regretter une position quelque peu « attentiste » vis-à-vis des porteurs de projets. Une attitude et un fonctionnement plus volontariste (ex. appel à projet, sollicitation de la part du Pays) pourrait permettre de mieux répondre aux objectifs. Par ailleurs, il s'agissait d'une 1ère candidature et qui a du mal à se lancer. Avec un peu plus d'expérience, l'enveloppe financière n'aurait peut-être pas été suffisante

*Cette première expérience a répondu aux objectifs quantitatifs et permis de mobiliser des fonds pour aider les projets. Elle pourra être néanmoins plus volontariste pour mieux atteindre ses objectifs*

# La stratégie de territoire

ENJEU : Mobiliser les acteurs dans le cadre d'une stratégie territoriale transversale cohérente dans un secteur rural avec l'enjeu du bien vivre ensemble en recherchant un développement intégré et une densification de la vie rurale



Le graphe est présenté en annexe (p8 et 9) dans un format plus grand

Même s'il y a assez peu d'actions soutenues par objectif

des secteurs d'activités ressortent

- ▣ Une dizaine de projets liés à la viticulture
- ▣ Le développement des circuits-courts.
- ▣ Tourisme (grand sites et valorisation du patrimoine)
- ▣ Eco-construction

des problématiques territoriales sont abordées

- ▣ Gestion et protection des paysages et du patrimoine
- ▣ Urbanisme durable
- ▣ Développement de la vie sociale

La stratégie a permis d'amorcer de nouveaux champs de développement

## Les atouts et faiblesses selon les acteurs locaux

5

La stratégie, déclinée en de nombreux objectifs, a permis de traiter d'un enjeu transversal (« bien vivre ensemble dans un pays de qualité »). Cette stratégie a eu l'avantage de montrer l'imbrication des différents sujets traités, ainsi que d'éviter des déséquilibres et de partager les ressources entre différents secteurs. Elle a permis de soutenir des projets diversifiés. Par contre, cela a brouillé la lecture de la cohérence de la stratégie. Le lien entre la charte et le programme Leader n'était pas assez explicite ou visible. Il est souligné l'importance de bien associer l'ensemble des acteurs à la définition de la stratégie. Des projets ont été portés par des collectivités territoriales au détriment peut-être des acteurs privés et associatifs (notamment dans le secteur culturel). La transversalité de la stratégie n'a pas permis de voir des avancées significatives sur les objectifs visés sauf sur certains secteurs.

Les secteurs qui ont le plus bénéficié de LEADER sont le tourisme vigneron et le tourisme lié aux Grands sites, qui faisait l'objet de commissions au sein du Pays. Il y a eu un amorçage dans le développement de l'écoconstruction et les circuits courts.

Il n'y a pas eu assez d'actions sur l'éco-construction pour développer une micro-filière. La part des études portées par des institutions sur ce sujet est restée importante. Le développement des circuits-courts est passé par des actions liées au secteur viticole et une part importante d'études stratégiques. La tendance à favoriser les institutions, souvent mieux informées et qui ont plus de facilité à accéder aux financements publics (connaissent mieux les mécanismes).

Les actions auraient certainement étaient mises en œuvre sans LEADER, mais d'une autre façon, peut-être avec plus de temps, de difficultés, moins d'ambition ; Leader apporte un coup de pouce, permet d'amorcer. Il joue d'une certaine manière un rôle de catalyseur.

Ce programme a permis de souligner et de prendre conscience de l'effet marqueur des paysages pour le territoire, la nécessaire gestion des conflits d'usage en matière d'urbanisme et d'occupation de l'espace

Par contre, concernant la vie sociale et l'intégration des nouveaux habitants, l'impact est moins visible. Globalement sur la question de l'impact, il manque des outils d'analyse.

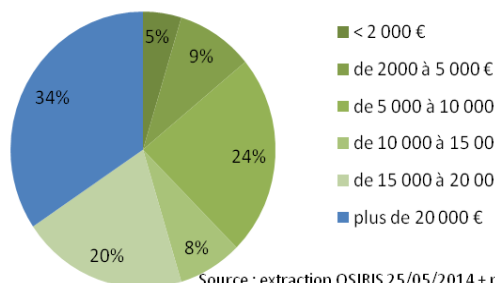
*Il s'agit bien d'une stratégie d'amorçage mais dont on peine à mesurer l'impact sur le territoire sauf pour les secteurs du tourisme vigneron et des Grands sites ainsi que la prise en compte du patrimoine paysager (qui est un axe important des enjeux du périurbain)*

## Les bénéficiaires

### Données sur les bénéficiaires

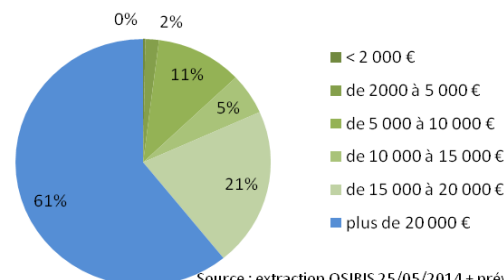
- Des projets avec des montants FEADER attribués variés
  - En moyenne 16.836 € de FEADER/projet dans la moyenne régionale de 16.900 €
  - Des aides de 745 € à 55.000 €
  - 2/3 des projets avec moins de 20.000 € de FEADER pour 40 % de l'enveloppe

Part des dossiers selon le montant du FEADER (en nombre de projets) GAL Convivencia



Source : extraction OSIRIS 25/05/2014 + prévision du comité de programmation du 10.07.2014

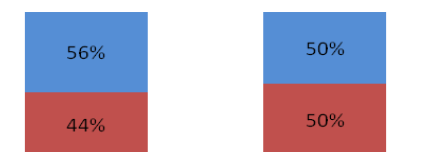
Part de l'enveloppe totale du FEADER mobilisé selon le montant FEADER par projet GAL Convivencia



Source : extraction OSIRIS 25/05/2014 + prévision du comité de programmation du 10.07.2014

Répartition selon la nature du maître d'ouvrage GAL Convivencia (hors mesure 431 et 421)

■ Structures privées ■ Structures publiques



Montant FEADER

Nbre de projets

### Les atouts et faiblesses selon les acteurs locaux

6

Les actions soutenues correspondent bien aux objectifs visés. Il y a eu un effet catalyseur.

Le nombre important d'objectifs a facilité cette bonne sélectivité

LEADER a soutenu des porteurs de projets diversifiés et cela correspond à la stratégie définie. Il y a une réelle diversité avec une part plus importante d'acteurs privés qu'au niveau régional

Le pays et le GAL n'ont pas eu de stratégie définie au préalable concernant le type de porteur de projet et notamment pas de stratégie pour aider de façon spécifique les porteurs de projets privés. (ex. anticiper les questions liées à la trésorerie) Il serait intéressant d'aller plus loin également sur la question de la mutualisation possible entre porteurs de projets.

Les « petits » projets sont porteurs d'innovation.

La complexité de la « procédure » Leader (avec délais de paiement...) est un frein. De ce fait, il n'y a pas eu assez de « petits projets » notamment associatifs. D'autres solutions de financements existent.

- **Equilibre entre projets privés et publics**  
Au niveau régional, les structures publiques portent 60% des projets et mobilisent 66% de l'enveloppe

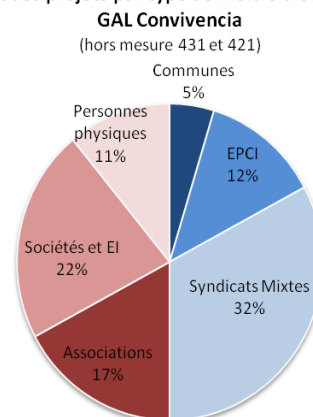


## Données sur les bénéficiaires

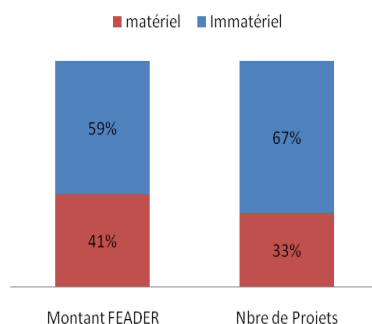
### Le GAL Convivencia : un profil différent dans la typologie des bénéficiaires

- près d'1/3 des projets porté par des syndicats mixtes :  
Moyenne régionale 16 %
- 1/3 de projets d'entreprises ou de personnes physiques :  
Moyenne régionale 10%
- part moindre des projets associatifs (région: 29%) et communaux (région : 20%)

Part des projets par type de maitre d'ouvrage



Part des projets matériels et immatériels  
(hors coopération et animation Gal)  
GAL Convivencia



### Prépondérance des projet immatériels

- Part plus importante qu'au niveau régional :  
45% du FEADER et 60% des projets

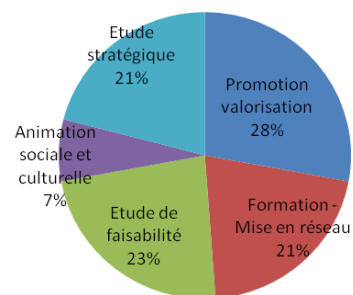
## Les atouts et faiblesses selon les acteurs locaux

Les études stratégiques et les démarches collectives soutenues ont permis d'amorcer de nouveaux champs de développement dans le tourisme vigneron et concernant la gestion de l'espace et la place des paysages

Mais il y a parfois eu un effet d'aubaine pour certaines de ces études portées par les collectivités territoriales

*Globalement les actions soutenues par le GAL Convivencia correspondent bien à la stratégie définie (bonne sélectivité, diversité des porteurs de projets et de la taille des projets)*

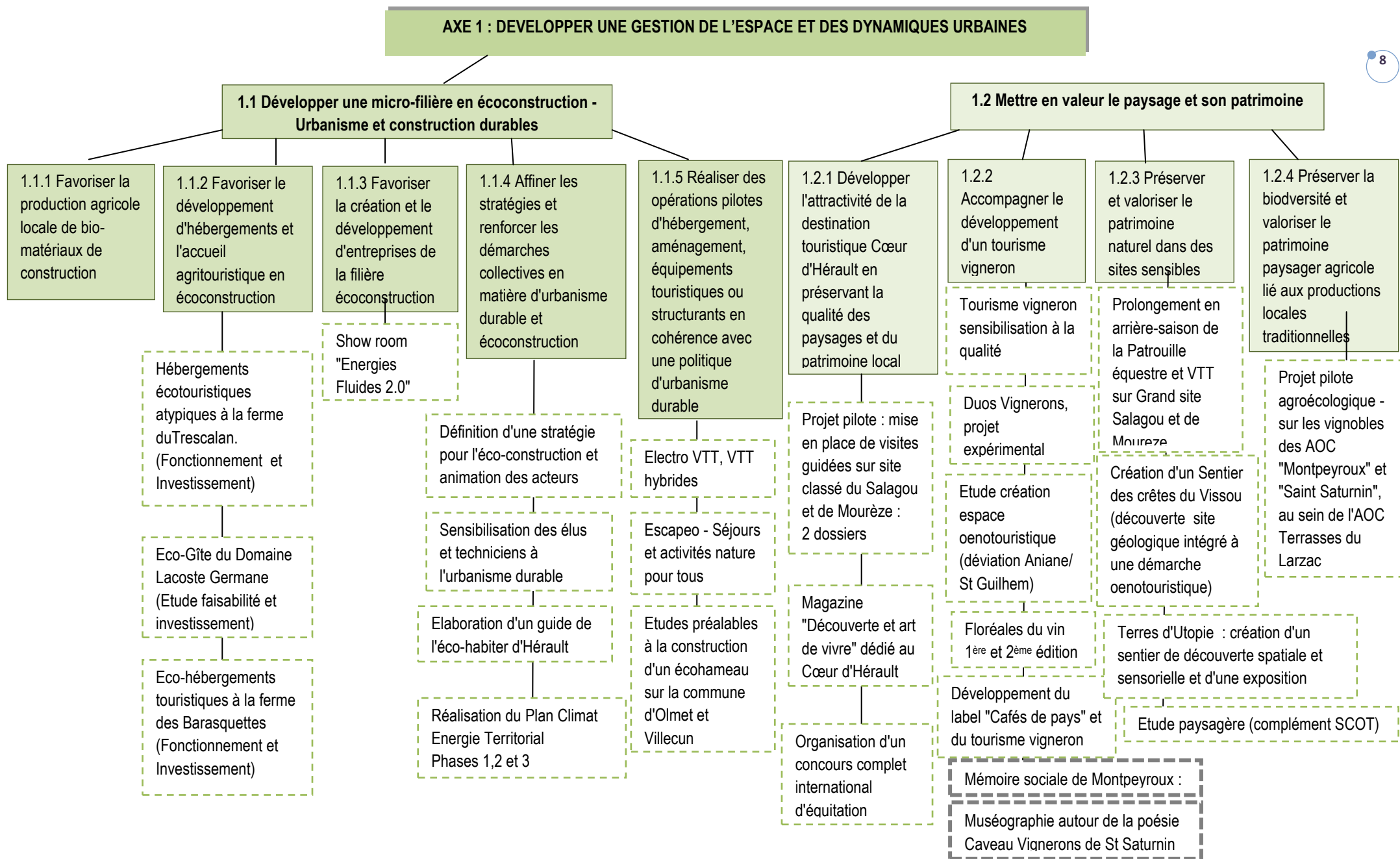
Typologie des dossiers immatériels  
GAL Convivencia



### Une typologie de projets immatériels proche de celle de la région sauf

- Une part plus importante d'études stratégiques (région : 12%)
- et une part moins importante d'actions d'animation culturelle et sociale (région 17%)

## ENJEU : Mobiliser les acteurs dans le cadre d'une stratégie territoriale transversale cohérente (organisation réseaux)





## dans un secteur rural avec l'enjeu du bien vivre ensemble en recherchant un développement intégré et une densification de la vie rurale

### AXE 2 : FAVORISER UN ACCUEIL INTEGRE ET UNE DENSIFICATION DE LA VIE LOCALE

#### 2.1 Développer les circuits courts pour les habitants et les visiteurs voisins

#### 2.2 Favoriser un accès innovant à l'information, de nouveaux services, des initiatives

#### 2.3 Favoriser l'accès à la culture dans les villages

**2.1.1 Promouvoir les produits agricoles inscrits dans une démarche qualité (AOC, AB, IGP)**

**2.1.2 Favoriser la diversification économique des ménages agricoles et la création de microentreprises pour la commercialisation en circuit-courts**

**2.1.3 Préserver la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel agricole pour encourager la diversification de la production agricole**

**2.1.4 Affiner les stratégies et renforcer les démarches collectives en matière de circuits courts**

**2.1.5 Réaliser des projets innovants, structurants ou transversaux, croisant plusieurs thématiques : circuits courts, tourisme, culture, patrimoine**

**2.2.1 Densifier, améliorer l'offre et l'accessibilité aux services pour la population résidente dont nouveaux arrivants et publics défavorisés**

**2.3. Soutenir la création d'évènements culturels ou l'aide à l'équipement des acteurs culturels**

**2.3.2 Conserver et valoriser les éléments culturels patrimoniaux et les rendre accessibles à tous les publics**

**2.3.3 Encourager les synergies entre acteurs culturels, favoriser la mutualisation des ressources et l'innovation**

Valorisation des produits viticoles des Terrasses du Larzac

Promotion d'une IGP identitaire Vins pays Vicomte d'Aumelas

Aménagement caveau de vente - Domaine Alexandrin : Fonctionnement et Investissement

Laboratoire pour les Bocaux gourmands

Etude de valorisation d'un conservatoire de fruitiers rares (St Privat)

Création d'un Sentier des cultures (valorisant les collections du conservatoire de fruitiers rares)

Analyse de l'offre et de la demande en circuits courts sur le Pays Cœur d'Hérault

Etude agricole et foncier (complémentaire SCOT)

Projet alimentaire du territoire du Pays Cœur d'Hérault : 2 phases

Office de commerce et de l'artisanat du Lodévois et Larzac

Mémoire sociale de Montpeyroux : coopérative artisanale

Muséographie autour de la poésie - caveau des Vignerons de Saint Saturnin

Etude d'un modèle économique pour des télécentres, et espaces de co-working

Reprise activité restaurant "Le Pressoir" espace de vente multi-services

Modernisation du café de la poste d'Aspiran

Eportail et foire virtuelle

Création d'un point multi-services Puéchabon (+label "Café de pays")

Etude mobilité du Pays Cœur d'Hérault

Equipements scéniques et pédagogiques "arts du cirque espace Contrennint

Des paysages en partage Grand site

Saisons du Lodévois et Larzac

Cinéma Voyage en Cœur d'Hérault

Parc itinérant : matériel technique et scénique

La vie comme elle va (résidence d'artiste)

Théâtre en Cœur d'Hérault

Restauration du pont vieux sur le Rouvignous

Réhabilitation du Roc Castel - 1ère tranche (Le Caylar)

Etudes techniques complémentaires pour la réouverture au public de la Mine du Pioch Farrus

Recensement, valorisation du patrimoine viticole Cœur d'Hérault

Valorisation du patrimoine hydroélectrique ancienne usine du barrage de la Meuse (Gignac)

Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault

La maison et le jardin des légendes (St Guilhem)